

#### MOTS D'INTRODUCTION

C'est à nouveau un plaisir pour l'équipe de rédaction du magazine semestriel PIACOM, de faire cette introduction pour cette deuxième édition

Le projet PIA est un projet du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), financé par le Fonds Environnemental Mondial (FEM), et mis en oeuvre avec le soutien du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Le MEDD collabore avec trois partenaires d'exécution nationaux: l'Association Nationale pour les Actions Environnementales (ANAE), l'association Aide aux Développements (AIDES) et la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable Atsinanana (DREDD).

Le projet a pour objectif d'améliorer les services écosystémiques à travers la protection de la biodiversité, la promotion de l'agroécologie et le développement de l'énergie durable, dans la Région Atsinanana, en particulier pour les Districts de Vatomandry et de Brickaville.

Il est à noter qu'étant bénéficiaire direct des résultats du projet, la région Atsinanana est covaincue de l'importance de la gestion durable des terres, de la biodiversité et de l'énergie.

A cet effet, le Gouverneur a sorti un Arrêté régional portant mise en oeuvre de la politique régionale relative à la gestion durable des terres, de la biodiversité et de l'énergie dans la région Atsinanana.

Cette adoption au niveau régional de la gestion durable des terres, de la biodiversité et de l'énergie va orienter les acteurs locaux et les secteurs, à l'atteinte des objectifs du projet, qui convergent vers la mise en oeuvre du Plan Régional de Développement de la région Atsinanana, recemment articulé avec le PEM et les ODD de l'agenda 2030.

A la prochaine lecture...

### **AU TITRE**

- Les sites de restauration forestière sont identifiés
- Les 05 techniques agroécologiques à vulgariser sont identifiées
- Des formations sur les techniques agroécologiques ont été offertes
- Les ressources naturelles dans les deux communes d'intervention du projet sont inventoriées
- C'est parti pour la plantation des bambous à vocation énergétique
- Les accords d'octroi des terrains ont été signés pour l'implantation de deux centres de recherche et développement sur les foyers améliorés

Production\_PIA Juillet 2022 Edition N°2 Mail: pia\_com@yahoo.fr

#### Les sites de restauration forestière sont identifiés

Un des principaux objectifs du projet consiste en la restauration forestière des zones dégradées dans les deux communes d'Ajahamana (District de Brickaville) et d'Ambalabe (District de Vatomandry). L'étendue de la zone prévue à être restaurée s'élève à 500 ha.

L'équipe de l'ANAE (un des partenaires d'exécution du projet) a procédé à l'identification des zones à restaurer. Il s'agit d'un processus auquel la démarche participative a été prônée. En effet, l'identification des sites à restaurer a débuté avec le regroupement des acteurs locaux dans les deux sites, durant lequel s'est déroulé : le partage d'information sur les objectifs attendus du projet, les échanges sur les critères de choix des sites à sélectionner, débouchant à la fin à la détermination des zones à restaurer.

Ainsi, le choix des sites de restauration a été basé sur les critères suivants :

- Le consentement des occupants afin de garantir la pérennité des actions à mener,
- Leur éloignement par rapport aux zones d'habitation afin de prévenir leur destruction,
- Leur détachement de leur vocation agricole si possible,
- Les espèces ligneuses, ayant un diamètre supérieur ou égal à 30 cm et/ou une hauteur supérieure ou égale à 5m dans les sites de restauration, recouvrent moins de 40% de la surface par hectare, soit moins de 400 pieds.



l'équipe technique de l'ANAE, accompagnée du villageois, procédant à l'identification des zones à restaurer

Au bout d'une échange inclusive entre l'équipe du projet ainsi que les acteurs locaux, composés des deux chefs Districts, des deux Maires, des représentants des associations paysannes issues des deux communes, des responsables des deux aires protégées situées dans les deux communes d'intervention du projet, les sites ci-après ont été unanimement choisis

Pour la commune rurale d'Anjahamana, deux (02) sites ont été identifiés dont :

- Site 1 : Andranodimy, fokontany Andranoambolava, site localisé dans la zone tampon de la Réserve Spéciale Mangerivola estimé à 205 Ha
- Site 2 : Tanantaolobe, fokontany Andranoambolava, superficie estimée à 45Ha

Pour la commune rurale d'Ambalabe, sept (07) sites ont été identifiés dont:

- Site 1 : Kaloafy, fokontany Ambinanindrano II, superficie estimée à 20Ha
- Site 2 : Andavatona, fokontany Ambinanindrano II, superficie estimée à 50Ha
- Site 3 : Ambalarangotra, fokontany Mahatsara, superficie estimée à 100Ha
- Site 4 : Marovany, fokontany Sahanintsina, superficie estimée à 10Ha
- Site 5 : Iambofototra, fokontany Sahanintsina, superficie estimée à 40Ha
- Site 6 : Mahalampototra, fokontany Ambalabe, superficie estimée à 10Ha
- Site 7 : Maromitety, fokontany Ambohimarina, superficie estimée à 20Ha

Ainsi, au total, les 500 Ha de terrain de restauration ont été identifiés pour les deux communes d'intervention du projet. Avant de procéder aux activités de restauration proprement dites, l'équipe du projet mène actuellement des échanges avec les acteurs locaux pour l'établissement et la validation des plans de restauration pour l'ensemble des sites à restaurer

## Les 05 techniques agroécologiques à vulgariser sont adoptées et les villages tests sont identifiés

L'identification des techniques à développer et l'identification des villages tests ont été effectuées à travers l'organisation des ateliers, suivis des descentes sur terrain. Ces ateliers ont vu la participation des représentants du District, de la Direction Régionale du Développement Durable (DREDD) à travers les chefs cantonnements, de la Circonscription de l'Agriculture et de l'Elevage (CIRAE), du gestionnaire des aires protégées (MBG et MNP), des associations des agriculteurs au niveau du district de Brickaville et de Vatomandry, des collectivités locales des deux communes d'intervention (commune, fokontany, association des agriculteurs, les COBAs, les associations des femmes) et de l'ANAE. Il est à noter que 28 % des participants sont des femmes.

Ces ateliers ont permis de présenter les technologies de gestion durable des terres adaptées à la région Atsinanana quant à leurs avantages. Ces techniques concernent l'agroforesterie, les techniques agricoles et les semences, la gestion de l'eau, la fertilisation et la lutte contre les bios agresseurs et les maladies. Des travaux de groupe ont été menés pour voir la situation actuelle de la mise en œuvre de ces techniques au niveau des deux zones d'intervention du projet, les problèmes rencontrés et les éventuelles améliorations.

Suite à la compilation des données issues de ces ateliers, les cinq techniques ont été toutes validées par les participants pour être développées. Néanmoins, les priorités ont été évoquées dont la gestion de l'eau et la lutte contre les bioagresseurs et les maladies pour la CR d'Anjahamana et l'agroforesterie et les techniques améliorées pour celle d'Ambalabe.



Participants au travail de groupe en pleine discussion sur l'identification des villages tests

Pour le choix des villages tests, les critères ont été la prédominance d'agriculteurs au niveau du village, la disponibilité de 75 ménages prêts à adopter et à vulgariser les techniques diffusées durant la mise en œuvre du projet et un village à faible pression environnementale.

Pour la sélection des villages tests, le village de Mahatsara pour la commune d'Ambalabe et le village d'Anjahamana pour celle d'Anjahamana ont été proposés. Des descentes sur terrain ont été effectuées par le technicien en agroécologie de l'ANAE sur les sites proposés, afin de valider techniquement les villages tests et d'identifier les 150 ménages cibles.

Ces descentes ont eu pour objectif d'établir la liste finale des 150 paysans testeurs, de collecter les données les concernant et de formaliser les lettres d'engagement de ces paysans. Les données collectées sont entre autres : les données d'identification de chaque paysan testeur, les données sur les parcelles tests et les données transversales notamment les formations obtenues, les problèmes rencontrés et la motivation de chaque paysan testeur.

Pour le village test d'Anjahamana, 3 sites ont été identifiés, localisés sur trois hameaux dont Anjahamana, Morarano et Manakambahiny. Au niveau de ces sites, 75 paysans testeurs ont été identifiés dont 24% sont formés par des femmes. Ces sites s'étendent sur une superficie de 172 Ha. Durant le diagnostic, il a été montré que 74 paysans pratiquent encore les techniques traditionnelles. Ces sites sont actuellement valorisés par des cultures vivrières (riz, manioc et maïs), les cultures de rente (girofle, canne à sucre, vanille et cannelle) ainsi que les cultures maraîchères. Mais durant la mise en œuvre du projet, les paysans projettent aussi d'intégrer d'autres cultures que celle déjà pratiquées actuellement entre autres le haricot, le café, le pois bambara et les arachides.

Pour le village test de Mahatsara, 3 sites répartis sur 3 hameaux ont été aussi identifiés dont Mahatsara, Maromitety et Androhibe. Au niveau de ces sites, 75 paysans testeurs ont été identifiés dont 28% sont formés par des femmes. Ces sites s'étendent sur une superficie de 132 Ha. Les paysans planifient de mettre en place les cultures qu'ils valorisent actuellement mais en améliorant les techniques. Ces cultures sont formées par les cultures de rente (girofle, canelle, vanille) et les cultures vivrières (riz, maïs, haricot).

## Des formations pratiques sur les techniques agroécologiques ont été offertes aux parties prenantes locales

Les 17 et 18 Mars 2022, des séances de formation sur les technologies à adopter et l'élaboration des feuilles de route de mise en œuvre ont été réalisées au niveau des deux districts de Vatomandry et Brickaville.

En tout, 95 personnes ont assisté à ces formations dont 20% de femmes. Les parties prenantes ont été les représentants des STD concernés, des CLD, des agents vulgarisateurs et les réseaux des organisations paysannes.

Pour la formation, les points suivants ont été mis en avant pour chaque technique :

- Pour l'agroforesterie, il est question d'intégrer les arbres dans les parcelles agricoles afin de faciliter la mise à disposition des éléments nutritifs et de l'eau pour les plantes,
- Pour la gestion de l'eau, les techniques d'aménagement ont été détaillées. La finalité est de minimiser l'érosion et de faciliter l'infiltration.
- Pour les techniques agricoles et les semences, le but est d'améliorer les techniques déjà existantes pour faciliter l'adoption et de mettre en place un système de gestion de semences au niveau local et l'intégration des semences améliorées ainsi que le renouvellement des pieds pour les arbres.
- Pour la fertilisation, la connaissance de la nutrition des plantes permettra aux participants d'assurer la fertilisation de leurs cultures en fonction des existants au niveau local,
- Pour la lutte intégrée des cultures, la rotation des cultures et les luttes biologiques formeront la stratégie du projet.

Mais pour tous les participants, l'efficacité de ces techniques devrait aller de pair avec la facilitation de l'accès au marché.

Pour l'élaboration des feuilles de route de mise en œuvre, les points suivants ont été évoqués par les participants :

- Les contraintes de la mise en œuvre sont le manque de moyens matériels, financières des paysans des zones d'intervention et la récurrence des catastrophes naturelles,
- Les actions de formation, de suivi et de démonstration sont incontournables pour assurer l'efficacité des techniques,
- La structuration à tous les niveaux du suivi et de la mise en œuvre est nécessaire,
- Le respect du calendrier cultural est vital.



Les participants en pleine session de formation sur les pratiques agroécologiques

### Les ressources environnementales ainsi que des services écosystémiques dans les deux communes d'intervention du projet sont inventoriées

Un des résultats attendus du projet PIA consiste à établir une convention de conservation des ressources naturelles entre le MEDD et les communautés locales. Cette action de conservation sera à coupler avec l'adoption par les paysans des techniques agroécologiques pour les activités agricoles au niveau des communes d'intervention du projet

Afin de connaître la situation en ressources naturelles (hors aires protégées) dans les deux communes d'intervention du projet, une étude d'inventaire des ressources environnementales ainsi que des services écosystémiques a été menée.

Deux ateliers de consultation locale ont été organisés afin de soutenir la substance des accords de conservation aux niveaux des deux communes d'intervention du projet : les communes rurales d'Anjahamana et d'Ambalabe ;

Les deux ateliers ont permis de restituer aux participants les résultats des consultations locales réalisées et les premières analyses par rapport aux ressources environnementales identifiées ainsi que les services écosystémiques y afférents. Pour les ateliers confondus, on note la participation des femmes à un taux de 18%. Les ateliers ont permis de rappeler les différentes démarches effectuées durant l'étude ainsi que la présentation et la validation des résultats obtenus au niveau local.

Ces résultats ont montré l'existence de quatre types de ressources environnementales dans les zones d'intervention du projet dont les ressources forestières, les ressources en sols, les ressources en eaux et la biodiversité (faune et flore). Il est à rappeler que l'inventaire n'a pas inclus les aires protégées notamment la NAP Vohibe et la RS de Magerivola.

- Les ressources forestières sont formées généralement par les vestiges de forêts et les savokas.
  - Les ressources en sols sont surtout destinées aux différentes cultures entre autres les cultures vivrières et les cultures de rente.
    - Les ressources en eaux formées généralement par les rivières sont utilisées pour les besoins économiques notamment le transport de personnes et des marchandises, les besoins domestiques et les besoins agricoles.
      - Pour la biodiversité, l'apparition des différents insectes ravageurs sont les plus marquants, et la disparition des faunes de la forêt due à la destruction de leurs habitats.



#### C'est parti pour la plantation des bambous à vocation énergétique

Un des résultats du projet PIA consiste en la plantation de 300 Ha de bambous, dans les communes de Brickaville et de Vatomandry. Cette quantité de biomasse va être transformée en énergie électrique, via une unité de gazéification, et en combustible alternatif, via une unité de carbonisation améliorée.

En collaboration avec l'AIDES, la plantation des 300 ha de bambous est séquencée en 6 vagues de 50 Ha chacune. Chaque vague de plantation est constituée par les étapes ci-après :

- Sensibilisation et identification des propriétaires de terrain ;
- Vérification des parcelles de terrain proposées par les planteurs potentiels ;
- Production des jeunes plants de bambou par les pépiniéristes professionnels;
- Préparation des terrains pour la plantation (aménagement, trouaison...);
- Mise en terre des jeunes plants de bambou par les planteurs formés ; et
- Suivi permanent des plantations réalisées.



jeune plant de Bambousa bambos mis en terre

Cette période est marquée par le processus de plantation de la 1ère vague de 46 Ha ainsi que de la 2ème vague de 54 Ha.

Ainsi, pour la 1ère vague, 18 640 jeunes plants de Bambou, constitués par des variétés de Bambusa bambos et de Bambusa balcoa, sont produits et plantés sur 46 Ha, avec 24 planteurs propriétaires de terrain engagés après sélection des dossiers. Il est à noter qu'un dossier individuel par planteur a été constitué de manière à ce que le partenariat avec ces planteurs puisse se dérouler dans toute transparence. Ces dossiers individuels sont constitués de certificat de résidence, CIN, justificatif de la propriété foncière du terrain proposé (titre foncier et/ou certificat foncier et/ou jorolava). Ces dossiers individuels ont fait l'objet de sélection pour prioriser les planteurs intéressés, motivés, disposant la possibilité d'investir dans cette activité de plantation et dont la propriété foncière du terrain proposé est « sécurisée » selon le contexte exis-

Pour la 2ème vague, les 21.784 jeunes plants sont produits au niveau des pépiniéristes locaux et 54ha de terrain ont été sécurisés après sélection des dossiers individuels et 33 Planteurs propriétaires de terrain sont engagés. Les travaux de préparation des terrains sont actuellement en cours et l'opération de mise en terre proprement dite pour cette 2ème vague se déroulera vers le mois d'Aout.

6

L'équipe technique du projet accordent une attention particulière aux accompagnements et conseils techniques pour les planteurs dans le but d'assurer la durabilité des plantations; Par exemple conseils techniques sur les paillages, mise en place de dispositif de protection des plants. Les pépiniéristes bénéficient également d'accompagnement et conseil technique comme la disposition prise pour protéger les racines lors des démariages, la protection des racines des jeunes plants, la mise en relation des pépiniéristes partenaires avec d'autres pépiniéristes de la région Atsinanana ou en dehors pour la fourniture de plants de bambou à démarier.

# Les accords d'octroi des terrains ont été signés pour l'implantation de deux centres de recherche et développement sur les foyers améliorés

Le projet PIA appuie la démonstration des technologies énergétiques efficaces et renouvelables dans le district de Brickaville et le district de Vatomandry.

Pour cela, le projet adopte une démarche qui engage les artisans locaux à réaliser des recherches et développement pour fabriquer des cuisinières spécifiques, adaptées au contexte local et souhaitées pour la démonstration. Deux ateliers destinés pour la recherche et développement des foyers améliorés sont à construire respectivement dans la CU de Vatomandry et la CU de Brickaville.

Les démarches d'identification des terrains pour l'installation des infrastructures de recherche et développement de foyer amélioré ont abouti. Les terrains pour Brickaville et Vatomandry sont identifiés et deux conventions d'octroi de terrains ont été signées entre le MEDD, l'AIDES et les CR De vatomandry d'une part et la CR de Brickaville d'autre part.

Lieu pour l'infrastructure à Vatomandry : Lanijadona et lieu pour Brickaville : Ambodiampaly.

Les démarches pour l'obtention des autorisations de construction sont en cours. Les cahiers de charge pour la construction des deux ateliers de R&D de foyer amélioré sont finalisés. Les appels d'offre pour le recrutement des prestataires pour la construction des infrastructures sont en cours. Les travaux de construction proprement dite sont prévus démarrer vers le mois d'Aout.

La stratégie pour mener la recherche et développement des foyers améliorés est établie, ainsi que la liste des artisans potentiels qui pourront travailler dans le cadre de ce R&D de foyer amélioré. Le district ne dispose pas généralement de plusieurs acteurs spécifiés dans le domaine de la fabrication/confection de foyer amélioré. La collaboration avec le lycée technique à Brickaville est menée dans le cadre de la recherche et développement.

Deux ateliers de sensibilisation des artisans potentiels partenaires identifiés pour la recherche et développement ont été réalisés au niveau des deux districts. Ces ateliers se cadrent dans la contractualisation de la collaboration avec ces artisans locaux pour la recherche et le développement des foyers améliorés pour la démonstration.





Réunion avec les artisans de la CU de Brickaville (à gauche), et ceux de la CU de Vatomandry ( à droite)